

Aide à Domicile du Pays Voironnais



Il existe au Centre Social une permanence pour vous aider dans vos recherches d'une aide à domicile. **Véronique SABINE**, qui assure cette permanence nous explique à qui s'adresse ce service et comment il fonctionne.



Véronique, l'association aide à domicile, qu'est-ce que c'est ?

"C'est une association mandataire d'aide à domicile, c'est-à-dire que le particulier est employeur et mandate l'association, pour le recrutement d'une personne compétente et qualifiée et toute la gestion administrative : le contrat, les déclarations Urssaf en passant par les fiches de paies et les remplacements, on s'occupe de tout."

C'est donc le même fonctionnement que l'ADPAH ou l'ADMR pour ne citer qu'eux ?

"Non, car ce sont des prestataires de service, et nous, sommes mandataires. La différence concrète est que vous êtes l'employeur. Vous êtes donc liés avec votre aide ménagère par un contrat de travail et soumis à une convention collective. Mais justement, l'association est là pour s'occuper de tout. L'avantage est que nous proposons des prix compétitifs et que nous intervenons auprès de tout public."

Vous insistez sur le fait que l'usager est l'employeur de l'aide ménagère. Mais alors, que se passe-t-il en cas de rupture de contrat ?

"Il faut savoir qu'en deçà d'une année, l'employeur n'est pas tenu de verser d'indemnité de licenciement."

Votre association s'adresse-t-elle à un public particulier, personnes âgées ou handicapées ?

"Pas du tout. Notre association s'adresse à tous les publics. On distingue deux catégories : les familles et les personnes de plus de 70 ans ou handicapées. Le tarif varie en fonction du statut de la personne et de la prestation de service. Ce tarif est déductible des impôts à hauteur de 50 %"



Quelles prestations proposez-vous plus précisément ?

"Du ménage de confort mais aussi de l'aide à la personne. Cela peut se traduire par l'accompagnement d'une personne dans les diverses tâches du quotidien comme les courses, la préparation des repas, une aide à la toilette..., mais cela peut aussi être de la garde d'enfants ou, on le sait peu, du soutien scolaire. Ce qu'il faut savoir également, c'est que les employés peuvent intervenir sept jours sur sept, la nuit ou le week-end en fonction des besoins."

Concrètement, comment procéder si l'on est à la recherche d'une aide ménagère ?

"C'est très simple, les rivois peuvent me rencontrer **tous les lundis au centre social, de 10h à 11h**. Nous évaluons ensemble les besoins et les modalités d'organisation. Ensuite, je recherche la personne qui correspond au mieux et j'organise une rencontre entre l'employeur et l'employé. Si la personne convient, je rédige le contrat de travail et me charge de toutes les formalités administratives. Le salaire est versé sous forme de chèque. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer aux heures de ma permanence, je suis joignable à l'association **au 04 76 32 74 54**."



La Semaine du Goût

Cette année, à l'occasion de la semaine du goût, le centre social municipal de l'Orgère vous propose une dégustation de mets **le mardi 18 octobre**. Dès 9h, les participants de l'atelier cuisine s'affaireront derrière leurs fourneaux afin de sublimer les fruits et les légumes contenus dans les petits paniers rivois. L'atelier cuisine et l'équipe de bénévoles des petits paniers rivois vous accueilleront à partir de 13h au centre social pour une petite dégustation (ouverte à tous).

● Eveil des 3 Pommes

Connaissez-vous l'éveil des 3 pommes ?

Ce sont des séances d'activités psychomotrices destinées aux enfants de dix mois à trois ans accompagnés d'un parent. Au programme : pirouettes, roulades, escalades et comptines pour s'amuser ensemble et aider l'enfant à découvrir son corps sous le regard attentif et bienveillant de son parent.



Les séances ont lieu le jeudi matin, soit à 8h45 soit à 10h15.

Chaque groupe est constitué de dix enfants maximum. Alors si vous souhaitez partager un moment de complicité avec votre enfant, ne tardez pas à vous inscrire, il reste encore quelques places !

Tarifs : 16,20€ par trimestre pour les Rivois

10,80€ par mois pour les extérieurs.

Inscriptions auprès du centre social de l'Orgère.

Les dangers d'Internet ●

action
innocence



L'association « Action Innocence » interviendra dans les écoles primaires et les classes de 5^{ème} du collège les 21, 22 et 23 novembre prochain. Cette année, le thème abordé sera la cyber rumeur. L'actualité nous le montre régulièrement, les jeunes ont souvent bien peu conscience des conséquences que peuvent avoir leurs écrits notamment avec l'utilisation des réseaux sociaux tels que msn ou encore Facebook pour ne citer qu'eux. Action Innocence propose également aux parents et aux enseignants, une soirée débat avec la présence d'un représentant de la gendarmerie. En déclinaison, la responsabilité et les conséquences liées aux dérives et les droits des personnes victimes de rumeurs.

Lundi 21 Novembre – 20h30 – centre social.

NOUVEAU ! Paroles de parents ●

Lors des conférences « Si on en parlait », nous vous invitons à compléter un petit questionnaire. Son but est de nous informer sur les différents thèmes qui vous intéressent et sur la manière dont vous souhaiteriez les voir abordés. Nombreux sont les parents qui souhaitent échanger sur des sujets liés à la parentalité mais en petit comité. Aussi, cette année, nous vous proposons une rencontre bimensuelle en présence d'un professionnel (psychologue, pédiatre...). Aucun thème ne sera imposé. A vous de lancer le débat sur vos interrogations du moment ! La première rencontre aura lieu courant novembre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

En attendant, une future conférence "Si on en parlait" sera prochainement organisée sur le thème :

**"Les troubles de l'apprentissage
et les échecs scolaires".**

(date et horaire à confirmer)



Renseignements :

Centre Social Municipal de l'Orgère - 96, rue Sadi Carnot 38140 Rives

Tél : 04 76 65 37 79 / Mail : centre.social.municipal@ville-de-rives.fr

Encore plus d'informations sur www.mairie-rives.fr

Les infos du parc sont éditées par la Ville de Rives

Rédaction : Centre social municipal - Conception, mise en page et impression : service Communication - Distribution : Adrexo

Sur vos agendas

- **Lundi 3 octobre :**
reprise des activités (ateliers informatiques, accompagnement scolaire, cours de français)
Centre social
- **Lundi 3 octobre:**
Commission handicap, ouverte à tous
20h30 au Centre social
- **Mardi 18 octobre :**
atelier cuisine avec dégustation dans le cadre de la Semaine du goût
Dès 13h au Centre social
- **Lundi 24 octobre:**
Atelier créatif en famille
15h-17h au Centre social
- **Lundi 7 novembre :**
Commission handicap, ouverte à tous
20h30 au Centre social
- **Mardi 15 novembre :**
atelier cuisine
9h30-13h30 au Centre social
- **21, 22 et 23 novembre :**
information auprès des classes de CM2 et 5^{ème} sur les dangers d'internet animée par Action Innocence.
- **Lundi 21 novembre :**
Soirée débat sur le thème de la cyber rumeur animée par Action Innocence.
20h30 au Centre social
- **Vendredi 25 novembre :**
Soirée jeux en famille
18h-21h, école Victor Hugo